"Cahier des prix 2011"

AMERICAN MOTORS Travel

Chère Cliente, Cher Client,

Pour répondre à votre demande, c'est avec plaisir que nous vous adressons notre brochure « *American Motors Travel* » et son cahier des prix 2011. Découvrez nos cinq formules qui font notre succès et notre renommée.

1) **Formule « Accompagnée »** pour ceux qui préfèrent la convivialité d'un petit groupe (8 motos), avec un véhicule d'accompagnement pour le transport des bagages et l'assistance d'un accompagnateur professionnel bilingue sur place qui vous fera partager sa parfaite connaissance du pays et découvrir les lieux les plus beaux et les plus secrets au travers d'un parcours à la fois classique et hors du commun. Libre à vous de rouler en groupe, en couple ou en solitaire.

2) **Formule « Mototours »** des circuits clé en mains. C'est vous qui choissez la date de départ sur un itinéraire déjà conçu où chaque étape est réservée mais sans accompagnateur.

3) **Formule « Autotours »** identique à la formule Mototours mais en voiture.

4) **Formule « Evènements »** des voyages organisés autour des plus grands événements motorisés mondiaux : la **Bike Week** et la **Biketoberfest** à Daytona Beach, **Sturgis Rally**, **BikeFest** à Las Vegas, **Tourist Trophy**, etc. et le championnat **Nascar** aux USA, avec des accompagnateurs sur place vous assurant un service permanent afin de répondre à toutes vos attentes pour vous apporter la tranquillité et la liberté d'esprit nécessaires à la réussite de votre voyage.

5) **Formule sur « Mesure ou à la Carte »** vous choisissez votre itinéraire, vos dates de voyage, vos étapes et nous construisons vos vacances à moto, en auto ou en motor-homes, en Amérique du Nord.

Découvrez nos dernières nouveautés :

- **Trois nouveaux circuits aux States : 2 sur l'est américain, au départ de Boston « New England et Nouveau Monde » et un autre circuit, au départ de Phoenix, ou nous avons privilégié des hôtels dans les parcs nationaux "Arizona Dream",**
- **Deux nouveaux circuits sur la Canada "Canadian Dream", au départ de Vancouver et "Québec, Je me Souviens"**
- **Deux circuits en motoneige au Canada.**

Nos formules sont organisées autour du même concept sécurité, liberté et indépendance, à vous de décider !

- Pas de contrainte d'horaire,
- Aucune obligation de se suivre en file indienne, de s'arrêter à chaque fois q'un autre participant le désire ou d'attendre les retardataires,
- Pas de perte de temps pour les pleins d'essence en groupe.

Nous vous assurons une qualité de service irréprochable, la réservation chaque soir dans des hôtels **Best Western et/ou Choice** (la plupart avec piscine), des motos entièrement contrôlées après chaque utilisation, un carnet de voyage complet (Carnet de Route très détaillé, carte routière, informations pratiques, docs, etc.).

Nos offres exceptionnelles (sauf « American Events Tours ») :

- Une réduction de 3% pour toute inscription 6 mois avant le départ,
- Une réduction de 5% pour toute inscription 9 mois avant le départ,
- Un règlement échelonné chaque mois sans frais jusqu'au départ avec un acompte de 300 € par personne.

Vous pouvez également consulter notre site Internet **www.american-motors-travel.fr** (nos promotions, dernières nouveautés, voyage à la carte ou sur mesure, suggestions et informations pratiques, réactualisations des tarifs, etc.). L'un des meilleurs sites dans son domaine.

Alors donnez des ailes à votre rêve. Faîtes en une réalité en nous retournant vite votre demande d'inscription.

American Motors Travel – Carrefour des Passions

AMT PROMOTION • AMERICAN MOTORS TRAVEL
SARL au capital de 8.000 €
73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. 01.47.46.09.58 – Fax 01.47.46.14.09
RCS Nanterre 441 869 187 00019 – APE 7911Z - Licence 092 02 0015 – RCP Générali France - Garantie Financière APS - IATA 202 58361

Voyages à Moto & en Motoneige en formule "Accompagnée"

EN PETIT GROUPE DE 8 MOTOS AVEC UN VÉHICULE D'ACCOMPAGNEMENT ET UN ACCOMPAGNATEUR BILINGUE.

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nbre jours	Nbre nuits	Jours loc.	FORFAIT Pilote	FORFAIT Passager	SUPPLÉMENT Goldwing ou BMW	SUPPLÉMENT Trike	SUPPLÉMENT Chambre Individuelle	RÉDUCTION Chambre Triple (3 pers.)	RÉDUCTION Chambre Quadruple (4 pers.)
Etats-Unis										
Florida Bike Tour	10	8	7	2.730 €	1.850 €	-	-	470 €	- 130 €	- 190 €
Magie du Sud Bike Tour	9	7	6	3.120 €	1.850 €	-	-	380 €	- 100 €	- 150 €
New England Bike Tour	10	8	7	3.090 €	2.210 €	-	-	590 €	- 160 €	- 240 €
Nouveau Monde Bike Tour	14	12	11	4.100 €	2.730 €	-	-	890 €	- 240 €	- 360 €
Jackpot Bike Tour	10	8	7	3.240 €	2.290 €	98 €	560 €	450 €	- 120 €	- 180 €
The Big Circle Bike Tour	13	11	10	3.980 €	2.620 €	140 €	800 €	620 €	- 160 €	- 250 €
California Bike Tour	15	13	12	4.400 €	2.860 €	168 €	960 €	690 €	- 180 €	- 280 €
American Dream Bike Tour	17	15	14	4.760 €	3.030 €	196 €	1.120 €	790 €	- 210 €	- 320 €
Pacific Coast Bike Tour	14	12	11	4.370 €	2.950 €	154 €	880 €	720 €	- 190 €	- 290 €
Arizona Dream Bike Tour	17	15	14	6.100 €	3.880 €	196 €	-	1.470 €	- 430 €	- 610 €
Sturgis Bike Tour	15	13	12	4.380 €	2.800 €	-	-	730 €	- 200 €	- 290 €
Far West Bike Tour	15	13	12	4.580 €	2.930 €	168 €	960 €	720 €	- 190 €	- 290 €
Route du Blues Bike Tour	15	13	12	4.660 €	2.680 €	-	-	690 €	- 180 €	- 280 €
Route du Sud Bike Tour	15	13	12	4.760 €	2.780 €	-	-	670 €	- 180 €	- 270 €
Route 66 Bike Tour	15	13	12	4.960 €	2.730 €	168 €	-	600 €	- 160 €	- 240 €
Route 66 Relax Bike Tour	17	15	14	5.160 €	2.860 €	196 €	-	700 €	- 190 €	- 280 €
Route 66 & Parcs Nationaux	17	15	14	5.130 €	2.830 €	196 €	-	760 €	- 200 €	- 310 €
Canada										
Québec Je me Souviens	9	7	5							
Custom 1100 & 1500cc				3.050 €	2.020 €			350 €		
Sportive				3.220 €	2.020 €			350 €		
Goldwing 1800cc				3.390 €	2.020 €			350 €		
Québec Grandeur Nature	12	10	8							
Custom 1100 & 1500cc				3.990 €	2.340 €			460 €	-	
Sportive				4.270 €	2.340 €			460 €	-	
Goldwing 1800cc				4.540 €	2.340 €			460 €	-	
Canadian Dream Bike Tour	12	10	9							
Harley-Davidson				4.840 €	2.490 €			740 €	- 200 €	- 300 €
D'un Océan à l'Autre	16	14	13							
Goldwing 1800cc				6.270 €	2.880 €			850 €	- 230 €	- 340 €
Motoneige/L'Escapade Nature	8	6	5							
Venture Lite 500cc				3.410 €	1.930 €			380 €	-	-
RS Venture 980cc				3.620 €	1.930 €			380 €	-	-
Motoneige/L'Aventurier	8	6	5							
Venture Lite 500cc				3.420 €	1.990 €	-		380 €	-	-
RS Venture 980cc				3.680 €	1.990 €	-		380 €	-	-
Afrique du Sud										
Route 62 Bike Tour	13	10	10	3.940 €	2.880 €	-		480 €	-	-
Kruger Park Bike Tour	14	11	11	4.980 €	3.730 €	-	-	680 €	-	-

Electra Glide

Road King

Heritage Softail

Dyna Wide Glide

Low Rider

Road Glide

GoldWing

BMW K1200LT

Conditions de location Moto :

(Modifiables sans préavis)

- **Minimum de location :** 3 jours soit 24h • **Age du conducteur :** 21 ans
- **Permis de conduire :** le permis de conduire français à 3 volets est obligatoire. Le permis de conduire international ne se substitue en aucun cas au permis de conduire. Permis de conduire et carte bancaire doivent être au même nom et prénom. (plus de minimum de durée).
- **Caution & Franchise :** de 500$ à 2000$ (selon le degré d'assurance souscrit) par carte bancaire internationale (autorisation uniquement). Cette caution est restituée si la moto est rendue en parfaite état de marche et de propreté.
- **Prise en charge de la moto :** les stations sont proches de l'aéroport principal de chaque ville, à l'exception de Denver (station en centre ville). Il est indispensable d'appeler la station le matin afin de programmer votre transfert. Les prises en charge en station ont généralement lieu vers 9h. Les stations sont ouvertes de 9h à 16h sauf jours fériés (pour Chicago et Montana, ouverture de 10h à 16h, et fermeture le dimanche).
- **Retour de la moto :** le retour se fait uniquement pendant les heures ouvrables.
- **Transferts :** disponibles pour les locations de 3 jours minimum, depuis les hôtels situés à moins de 7 miles (10 km) de la station de location.
- **Restrictions de circulation :** les routes non goudronnées, les plages, le hors pistes sont non autorisés. Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location ; dans la Vallée de la Mort entre juin et fin août est dangereux et non recommandé.
- **Equipements :** les casques jets sont inclus dans les tarifs. AMT vous encourage cependant à emporter vos propres casques pour des raisons de confort. Les sacoches sont également à votre disposition et des consignes sont prévues en station, sans frais, pour laisser votre excédent de bagages.
- **Modèle :** Notre centre de location s'efforce de fournir le modèle réservé mais pourra éventuellement remettre une moto de modèle similaire en cas de non disponibilité.
- **Essence :** la moto doit être restituée avec la même quantité d'essence que lors de sa prise en charge. En cas de plein non effectué, des charges de 25$ seront retenues.

Calendrier des départs en formule «Accompagnée»

WWW.AMERICAN-MOTORS-TRAVEL.FR

Moto	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Florida Bike Tour	19	-	23	-	-	-	-	-	22
Magie du Sud Bike Tour	-	13	16	-	-	-	-	-	14
New England Bike Tour	-	-	-	-	-	14	-	15	-
Nouveau Monde Bike Tour	-	-	-	-	-	-	14	-	03
Jackpot Bike Tour	-	-	16	-	02	-	11	-	23
The Big Circle Bike Tour	-	-	-	-	11	04	-	04	-
California Bike Tour	-	-	24	-	11	-	03	-	03
American Dream Bike Tour	-	-	-	22	-	14	-	17	-
Pacific Coast Bike Tour	-	-	-	-	-	01	16	18	-
Arizona Dream Bike Tour	-	-	-	-	22	-	-	01	-
Sturgis Bike Tour	-	-	-	-	-	14	-	04	-
Far West Bike Tour	-	-	-	-	12	-	14	-	-
Route du Blues Bike Tour	-	20	23	-	-	-	-	07	-
Route du Sud Bike Tour	27	-	-	09	-	-	-	-	-
Route 66 Bike Tour	-	-	11	-	-	04	18	-	-
Route 66 Relax Bike Tour	-	-	10	-	10	03	-	-	-
Route 66 & Parcs Nationaux	-	-	-	08	-	14	03	-	-
Québec, Je me Souviens	-	-	-	-	-	15	19	16	-
Québec, Grandeur Nature	-	-	-	-	18	23	20	-	-
Canadian Dream Tour	-	-	-	-	-	11	08	-	-
D'un Océan à l'Autre	-	-	-	-	-	15	01	-	-
Kruger Park Bike Tour	13	-	-	-	-	-	-	-	-
Route 62 Bike Tour	26	-	-	-	-	-	-	-	22
Motoneige									
L'Escapade Nature	Départ garanti chaque vendredi du 20 décembre au 07 mars 2011								
L'Aventurier									

Formule « Accompagnée »

- Nos prix ont été établis sur la base de 8 motos/16 personnes.
- Nos départs en formule « Accompagnée » sont garantis avec un minimum de 5 motos/10 personnes.
- Si le groupe est de 7 motos/14 personnes à 5 motos/10 personnes : Le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur.
- Si le groupe est inférieur à 5 motos/10 personnes, 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, de votre acompte.

Information

- Le passager (co-rider) peut conduire la moto sans supplément.
- Tous ces circuits peuvent ce faire en Harley Davidson ou dans certaines villes en Honda Goldwing ou BMW, nous consulter.
- Restrictions de circulation : Les routes non goudronnées, les plages et le hors pistes. Il est déconseillé de traversée la Vallée de la Mort de juin à septembre, en raison des très fortes chaleurs.
- Nous acceptons le règlement par carte bancaire «Visa» et «Master Card» ainsi que les chèques vacances (ANCV).

Les Plus Grands Événements au Monde

AVEC UN ACCOMPAGNATEUR & PERMANENCE CHAQUE JOUR DANS L'HÔTELS, POUR NE RIEN RATER.

L'information, notre principale mission.

Nous vous accompagnerons tout le long de votre séjour pour vous informer de toutes les activités (courses, shows, concerts, et les concours spectaculaires que seul les américains peuvent inventer).
Deux fois par jour (le matin et en fin d'après-midi) des permanences en français sont assurées par nos accompagnateurs bilingues, dans le hall de l'hôtel, un grand tableau en français, vous donnera toutes les informations de la journée et du lendemain.
Vous ne louperez rien et vous pourrez organiser aux mieux vos journées.
De plus nos accompagnateurs seront à votre entière disposition pendant toute la durée du voyage.

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre de jours	Dates Départ Paris/Paris	Auto	Moto	Passager	Réduction Chambre Triple (3 pers.)	Réduction Chambre Quadruple (4 pers.)
Etats- Unis							
Bike Week "Daytona Beach"							
- Formule N°1 (2 Orlando & Daytona Beach)	10	05/03 au 14/03/11	1.860 €	2.650 €	1.540 €	- 150 €	- 230 €
- Formule N°2 (Daytona Beach)	09	06/03 au 14/03/11	1.830 €	2.630 €	1.570 €	- 160 €	- 240 €
- Formule N°3 (Orlando, Daytona, Key West et Miami)	14	05/03 au 18/03/11	2.450 €	3.740 €	1.920 €	- 240 €	- 370 €
Black Hills Rally "Sturgis"							
- Formule N°1 (Rapid City)	09	07/08 au 15/08/11	2.370 €	-	1.920 €	- 130 €	- 200 €
- Formule N°2 (Circuit de Denver avec Sturgis)	14	05/08 au 18/08/11	3.240 €	4.710 €	2.560 €	- 190 €	- 290 €
- Formule N°3 (Circuit de Salt Lake City avec Sturgis)	16	05/08 au 20/08/11	3.590 €	5.290 €	2.750 €	- 240 €	- 350 €
BikeFest "Las Vegas"							
- Formule N°1 (Las Vegas)	09	25/09 au 03/10/11	1.760 €	2.530 €	1.450 €	- 100 €	- 140 €
- Formule N°2 (Los Angeles & Las Vegas)	09	25/09 au 03/10/11	1.760 €	2.530 €	1.450 €	- 100 €	- 140 €
Biketoberfest "Daytona Beach"							
- Formule N°1 (Daytona Beach)	09	16/10 au 24/10/11	1.550 €	2.350 €	1.290 €	- 110 €	- 160 €
- Formule N°2 (Orlando & Daytona Beach)	09	16/10 au 24/10/11	1.480 €	2.280 €	1.200 €	- 90 €	- 130 €
- Formule N°3 (Orlando, Daytona, Key West et Miami)	14	16/10 au 29/10/11	1.990 €	3.380 €	1.560 €	- 170 €	- 260 €
France							
Rock'n'Road Corsica	09	10/10 au 18/10/11	800 €	770 €	700 €	-	-

American Bike Tours - Voyages à Moto - formule «Mototour»

EN INDIVIDUEL, FAMILLE OU/ET AMI, SANS ACCOMPAGNEMENT ET A LA DATE DE VOTRE CHOIX

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nbre jours	Nbre nuits	Jours loc.	FORFAIT Pilote	FORFAIT Passager	SUPPLÉMENT Goldwing ou BMW	SUPPLÉMENT Trike	SUPPLÉMENT Chambre Individuelle	RÉDUCTION Chambre Triple (3 pers.)	RÉDUCTION Chambre Quadruple (4 pers.)
Etats-Unis										
Florida Bike Tour	10	8	7	2.280 €	1.400 €	-	-	470 €	- 130 €	- 190 €
Magie du Sud Bike Tour	9	7	6	2.670 €	1.400 €	-	-	380 €	- 100 €	- 150 €
New England Bike Tour	10	8	7	2.580 €	1.700 €	-	-	590 €	- 160 €	- 240 €
Nouveau Monde Bike Tour	14	12	11	3.380 €	2.000 €	-	-	890 €	- 240 €	- 360 €
Jackpot Bike Tour	10	8	7	2.720 €	1.770 €	98 €	560 €	450 €	- 120 €	- 180 €
The Big Circle Bike Tour	13	11	10	3.300 €	1.950 €	140 €	800 €	620 €	- 160 €	- 250 €
California Bike Tour	15	13	12	3.660 €	2.110 €	168 €	960 €	690 €	- 180 €	- 280 €
American Dream Bike Tour	17	15	14	3.950 €	2.220 €	196 €	1.120 €	790 €	- 210 €	- 320 €
Pacific Coast Bike Tour	14	12	11	3.660 €	2.240 €	154 €	880 €	720 €	- 190 €	- 290 €
Arizona Dream Bike Tour	17	15	14	5.100 €	2.880 €	196 €	-	1.470 €	- 430 €	- 610 €
Sturgis Bike Tour	15	13	12	3.630 €	2.060 €	-	-	730 €	- 200 €	- 290 €
Far West Bike Tour	15	13	12	3.830 €	2.180 €	168 €	-	720 €	- 190 €	- 290 €
Route du Blues Bike Tour	15	13	12	3.880 €	1.900 €	-	-	690 €	- 180 €	- 280 €
Route du Sud Bike Tour	15	13	12	3.960 €	1.980 €	-	-	670 €	- 180 €	- 270 €
Route 66 Bike Tour	15	13	12	4.140 €	1.910 €	168 €	-	600 €	- 160 €	- 240 €
Route 66 Relax Bike Tour	17	15	14	4.310 €	2.010 €	196 €	-	700 €	- 190 €	- 280 €
Route 66 & Parcs Nationaux	17	15	14	4.280 €	1.980 €	196 €	-	760 €	- 200 €	- 310 €
Canada										
Québec Je me Souviens	9	7	5							
Custom 1100 & 1500cc				2.530 €	1.920 €			350 €		
Sportive				2.710 €	1.920 €			350 €	-	-
Goldwing 1800cc				2.870 €	1.920 €			350 €	-	-
Québec Grandeur Nature	12	10	8						-	-
Custom 1100 & 1500cc				3.210 €	2.200 €			460 €		
Sportive				3.480 €	2.200 €			460 €	-	-
Goldwing 1800cc				3.750 €	2.200 €			460 €	-	-
Canadian Dream Bike Tour	12	10	9						-	-
Harley-Davidson				4.280 €	1.930 €			740 €	- 200 €	- 300 €
D'un Océan à l'Autre	16	14	13							
Goldwing 1800cc				5.430 €	2.040 €			850 €	- 220 €	- 340 €

CONDITIONS TARIFAIRES POUR TOUTES LES FORMULES

Ces prix comprennent :

- **Le transport aérien international de Paris**, sur vols réguliers, en classe économique, la taxe d'aéroport **90€**, et la surcharge Q **190€**,
- **Le logement** dans les hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, triple ou quadruple, les taxes et services hôteliers,
- **Les transferts :**
  - **Etats-Unis :** de l'hôtel à nos centres de location et vice versa (maximum 10Km),
  - **Canada & Afrique du Sud :** Accueil aéroport et tous les transferts aéroport à hôtel et de l'hôtel à nos centres de location et vice versa,
- **Les repas :**
  - **Etats-Unis :** Les petits-déjeuners continentaux **offerts par certains hôtels,**
  - **Canada :** Je me Souviens & Grandeur Nature : les petits-déjeuners, les dîners (sauf à Québec) et l'essence uniquement en formule accompagnée. Canadian Dream Tours & D'un Océan à l'Autre Tour. Les petits-déjeuners continentaux **offerts par certains hôtels.**
  - **Motoneige :** la pension complète (sauf à Québec en petit-déjeuner), les vêtements, l'huile, l'essence et une sacoche de motoneigiste.
  - **Afrique du Sud :** Les petits-déjeuners & les dîners.
- **Location Moto/Trike :** La mise à disposition d'une Harley-Davidson, Honda ou BMW, pour une ou deux personnes, en kilométrage illimité (sauf pour le Trike 200 miles/321 km jour) toutes les taxes (locale & environnemental), l'assurance VIP (Vacation Interruption Protection), le drop-off (frais d'abandon de la moto prise dans un autre centre de location) et la préparation de la moto, etc.,
- **Location Auto –** Alamo Gold : La mise à disposition d'un véhicule de votre choix (sauf Amercian Events Tours Cat. C4 « Compact Car »), occupé par deux, trois ou quatre personnes, en kilométrage illimité, les assurances LDW, LIS, toutes les taxes (locale, aéroport et surcharges), pris et rendu à l'aéroport d'arrivée et de départ, **3 conducteurs additionnels et le plein d'essence,**
- **Formule « Accompagnée » :** L'assistance sur place d'un accompagnateur professionnel bilingue pour la logistique et avec un véhicule d'accompagnement (sauf pour le Canada à moto) pour le transport des bagages.
- **Un carnet de voyage :** Pochette de voyage, carte routière, informations pratiques, documentations générales et étiquettes de bagages, etc..

Ces prix ne comprennent pas :

- Les repas (voir ci-contre), les boissons et les frais de nature personnelle,
- Le supplément aérien « Vacances Scolaires (toutes zones) » : **100€/personne,**
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa, sauf Canada & Afrique du Sud,
- **Formule « Accompagnée & Mototour » :**
  L'essence, les assurances facultatives complémentaires (voir les options),
  Etats-Unis : Caution de 500$ et la franchise de 2.000$ dollars US,
  Canada : Caution & franchise 2.000$ / 3.000$ dollars canadiens,
  Afrique du Sud : Caution 10.000 ZAR (1.000 euros)
- **Formule « Autotour » :**
  - L'essence et les assurances facultatives complémentaires,
  - Le drop-off (frais d'abandon du véhicule pris dans un autre état à régler sur place),
- **Les Assurances :** annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux.
  - **Option 1 :** Annulation : 3,3% du montant total du voyage.
  - **Option 2 :** Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage.
  - **Option 3 :** Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage.

Les Options :

- **Survol en Hélicoptère :** Grand Canyon : **140,00 €**
- Le **Carnet de Route** (Road-book) **65,00 €**
- Location d'un **GPS Garmin : 15,00 €** par jour
- **Etats-Unis : Assurance complémentaire facultative**
  - L'assurance **EVIP** (réduit la franchise à 1.000$ et prend en charge les frais de crevaison) : **10,00€** par jour de location,
  - L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000$) : **13,00€** par jour de location,
  - L'assurance **PAI/PEC** (remboursement en cas de vol des effets personnels jusqu'à 525,00$) : **5,00€** par jour de location.

American Car Tours - Voyages en Auto - formule «Autotour»

En Individuel, Famille ou/et Ami, sans Accompagnement et a la date de votre choix

Forfait Paris/Paris : (en chambre double)	Nombre de jours	Nombre de nuits	Jours de location	FORFAIT CONDUCTEUR C4	I4	S4	IS, LX, LW	Passager	Supplément Chambre Individuelle	Réduction Chambre Triple (3 pers.)	Réduction Chambre Quadruple (4 pers.)
Etats- Unis											
Florida Car Tour	10	8	8	1.630 €	1.680 €	1.720 €	1.840 €	1.400 €	470 €	- 130 €	- 190 €
Magie du Sud Car Tour	9	7	7	1.590 €	1.630 €	1.660 €	1.760 €	1.400 €	380 €	- 100 €	- 150 €
New England Car Tour	10	8	8	2.050 €	2.080 €	2.110 €	2.300 €	1.700 €	590 €	- 160 €	- 240 €
Nouveau Monde Car Tour	14	12	12	2.630 €	2.690 €	2.730 €	3.040 €	2.000 €	890 €	- 240 €	- 360 €
Jackpot Bike Car Tour	10	8	8	1.970 €	2.000 €	2.030 €	2.200 €	1.770 €	450 €	- 120 €	- 180 €
The Big Circle Car Tour	13	11	11	2.330 €	2.370 €	2.420 €	2.690 €	1.950 €	620 €	- 160 €	- 250 €
California Car Tour	15	13	13	2.730 €	2.790 €	2.840 €	3.170 €	2.110 €	690 €	- 180 €	- 280 €
American Dream Car Tour	17	15	15	2.830 €	2.880 €	2.940 €	3.270 €	2.220 €	790 €	- 210 €	- 320 €
Pacific Coast Car Tour	14	12	12	2.780 €	2.830 €	2.880 €	3.180 €	2.240 €	720 €	- 190 €	- 290 €
Arizona Dream Car Tour	17	15	15	3.460 €	3.510 €	3.570 €	3.890 €	2.880 €	1.470 €	- 430 €	- 610 €
Sturgis Bike Car Tour	15	13	13	2.680 €	2.740 €	2.790 €	3.120 €	2.060 €	730 €	- 200 €	- 290 €
Far West Bike Car Tour	15	13	13	2.790 €	2.850 €	2.910 €	3.230 €	2.180 €	720 €	- 190 €	- 290 €
Route du Blues Car Tour	15	13	13	2.610 €	2.670 €	2.720 €	3.060 €	1.900 €	690 €	- 180 €	- 280 €
Route du Sud Car Tour	15	13	13	2.680 €	2.740 €	2.790 €	3.140 €	1.980 €	670 €	- 180 €	- 270 €
Route 66 Car Tour	15	13	13	2.620 €	2.680 €	2.730 €	3.070 €	1.910 €	600 €	- 160 €	- 240 €
Route 66 Relax Car Tour	17	15	15	2.710 €	2.770 €	2.820 €	3.170 €	2.010 €	700 €	- 190 €	- 280 €
Route 66 & Parcs Nationaux	17	15	15	2.670 €	2.740 €	2.790 €	3.130 €	1.980 €	760 €	- 200 €	- 310 €
Canada											
Québec, Je me Souviens	9	7	7	2.050 €	2.080 €	2.090 €	2.350 €	1.720 €	250 €	-	-
Québec, Grandeur Nature	12	10	10	2.310 €	2.350 €	2.380 €	2.640 €	1.980 €	360 €	-	-
Canadian Dream Car Tour	12	10	10	2.260 €	2.300 €	2.310 €	2.440 €	2.050 €	630 €	- 170 €	- 250 €
D'un Océan à l'Autre	16	14	14	2.550 €	2.630 €	2.640 €	2.900 €	2.010 €	750 €	- 190 €	- 280 €

C4 Compact Car
Chevrolet Cavalier/similaire

I4 Intermediate
Oldsmobile Alero/similaire

S4 Full-Size
Chevrolet Impala/similaire

IS Convertible
Chrysler PTCruiser/similaire

LX Mini Van
Chevrolet Venture/similaire

LW 4 Wheel Drive
Chevrolet Blazer/similaire

Conditions de location Auto :

(Modifiables sans préavis)

- **Age minimum du conducteur :** 25 ans
- Pour éviter des suppléments à régler sur place, nous vous proposons **la Formule Alamo Gold avec 3 conducteurs additionnels et le plein d'essence.**
- **Permis de conduire :** le permis de conduire français à 3 volets est obligatoire. Le permis de conduire international ne se substitue en aucun cas au permis de conduire. Permis de conduire et carte bancaire doivent être au même nom et prénom.
- **Caution :** présentation obligatoire d'une carte bancaire internationale au nom et prénom du conducteur. Le règlement par carte de crédit internationale vous dispense de verser une caution. Lors de votre réservation, afin de permettre au loueur d'établir votre contrat, il est indispensable de nous communiquer le nom du conducteur principal. Attention : si vous ne possédez pas de carte bancaire, le loueur devra en être avisé au moment de la réservation. Le versement d'une caution en espèces sera demandé. Alamo exigera au minimum le dépôt de 100$ par semaine et 25$ par jour à la prise en charge du véhicule.

Note : dans tous les cas, sachez que le montant correspondant à l'estimation des charges à régler sur place, non incluses dans votre bon d'échange, sera débité ou encaissé le jour même de la prise en charge de la voiture. Un réajustement sera effectué lorsque vous rendrez votre véhicule. Ce jour là, soit un débit complémentaire, soit un crédit sera réalisé sur votre compte carte ou traité en espèces.

- **Durée minimum de location :** un jour soit 24h. Les tarifs sont appliqués par tranche de 24h à compter de l'heure de prise en charge du véhicule. Tout dépassement d'horaire sera facturé sur le tarif d'une journée supplémentaire.
- **Voiture :** seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie. Les véhicules illustrés ne sont que des exemples: photos non contractuelles. La compagnie de location se réserve le droit de modifier la catégorie de voiture qui aura été confirmée et, dans ce cas, le passager se verra offrir une voiture de catégorie égale ou supérieure (sans supplément) ou bien pourra obtenir le remboursement intégral du montant de la location, sur présentation des coupons non utilisés.
- **Contraventions :** nous vous recommandons de régler vos éventuelles amendes sur place et ce afin d'éviter d'être débité par la suite par le loueur sur votre carte bancaire. Les majorations réalisées par les stations participantes doublent souvent le prix initial de la contravention.

Conditions tarifaires « Alamo Gold » :

- Les jours non utilisés ne sont pas remboursables.
- Les tarifs et conditions sont applicables aux seules stations participantes.

Les allers simples et frais d'abandon (modifiables sans préavis)

- Les allers simples gratuits: ils doivent être réservés avant le départ ou seront proposés selon la disponibilité à la prise en charge du véhicule. Floride, Californie et entre le Nevada et la Californie et vice-versa.
- Les allers simples payants: supplément hors taxes à régler sur place, en dehors des cas d'aller simples gratuits (cités ci-dessus). Pour toutes catégories de véhicules :

De 0 à 200 miles = 99$ / De 201 à 500 miles = 150$
De 501 à 1000 miles = 300$ / Au delà de 1000 miles = 500$.

Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Prix - Les prix indiqués dans ce cahier des prix, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2011 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 15 juillet 2010 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (**1 USD = 0,79 €**), ou du dollar canadien (**1 CAD = 0,74€**) ou du rand sud-africain (**1 ZAR = 0,096 €**) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

Assurances - Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, mais vous devrez être en possession d'un **passeport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique**. Voiture : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans. Moto : vous devrez être âgé de plus de 21 ans et avoir un permis de conduire de classe A de plus d'un an.

Annulation/Modification : Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Durée de la location : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Location de la moto : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres avant midi. Les chambres sont prévues normalement à 2 lits. Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

Prestations non utilisées : Toutes prestations non utilisées ne seront pas remboursées.

Caution & Franchise, en fonction du type d'assurance :

- **USA :** VIP : caution 500 USD - franchise 2.000 USD
  E-VIP : caution 300USD - franchise 1.000 USD
- **CANADA :** caution & franchise 2.000$ à 3.000$ CAD
- **AFRIQUE DU SUD :** caution & franchise 10.000 ZAR

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ont été établis sur la base d'un minimum :

- **Formule « Accompagnée :** de 16 participants (8 motos) Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos/10 personnes. Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : Le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, Si le groupe est inférieur à 5 motos/10 personnes, 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- **American Events Tours :** avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Réclamations : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 15 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que:

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;

2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil; 3. Les repas fournis; 4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;

5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement; 6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix; 7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ; 8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde; 9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10; 10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle; 11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13; 12.Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme; 13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;

2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;

3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;

4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil; 5. Le nombre de repas fournis; 6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;

7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;

9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour; 11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur; 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6; 14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;

15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;

16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes: a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : -soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; -soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.